

# **PALATINE DYNAMIQUE**

**OPCVM**

*Relevant de la directive 2014/91/UE*

**Rapport Annuel 2019/2020**

# **PALATINE DYNAMIQUE**

**OPCVM**

**Relevant de la directive européenne 2014/91/UE**

**RAPPORT DE GESTION ANNUEL**

**30/06/2020**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : Supérieur à 20% de l'actif net

► **Objectif et politique d'investissement** :

L'OPCVM vise à atteindre une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice EuroStoxx 50 NR, sur un horizon de 3 ans grâce à une gestion totalement discrétionnaire et dynamique d'un portefeuille diversifié constitué d'une sélection d'OPCVM ou FIA actions, taux et monétaires.

L'OPCVM ne se fixe pas de contrainte particulière de zone géographique, de classification d'OPCVM et FIA ou autre.

Le portefeuille peut détenir jusqu'à 100% d'OPCVM et FIA de droit français et/ou européen et est concentré sur quelques OPCVM et FIA. Les stratégies visent à investir dans la sélection la plus adéquate. Il peut s'écarter de l'allocation stratégique en fonction des choix tactiques de la gestion.

La gestion est généralement orientée plus particulièrement sur les marchés actions, sans contrainte sectorielle. Toutefois, elle peut donner la priorité aux obligations lorsqu'elle juge leur potentiel de valorisation supérieur ou égal à celui des actions.

L'indice EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori.

Le portefeuille pourra, en fonction des anticipations de la gestion sur l'évolution des marchés actions et de taux, être investi en OPCVM et FIA actions jusqu'à 100% de l'actif net, être investi jusqu'à 100% en OPCVM et FIA obligations et autres titres de créance et/ou mixtes, ou très ponctuellement être investi jusqu'à 100% en OPCVM et FIA monétaires. Globalement, les FIA représenteront au maximum 30% de l'actif.

En fonction de l'économie mondiale et de l'évolution des taux d'intérêt, la gestion fait une analyse des grandes tendances économiques : croissance, inflation, déficits, évolution des bénéfices des entreprises, etc. Il en découle alors des choix pour le taux d'investissement en actions, les zones géographiques, la pondération grandes et petites capitalisations. Ces choix sont faits de façon pragmatique, sans recours à des outils quantitatifs.

Suivant les configurations des marchés, la gestion peut être active ou passive. Ainsi dans des phases de hausse continue, l'OPCVM aura tendance à conserver ses positions. A l'inverse, dans des phases de retournement ou d'instabilité, des arbitrages fréquents entre OPCVM et/ou FIA pourront être opérés pour rechercher de la surperformance.

Dans le cadre de cette gestion discrétionnaire, la gestion prendra ses décisions suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations.

Pour couvrir le portefeuille, la gestion pourra intervenir sur les marchés réglementés et/ou organisés français et aura principalement recours à des opérations sur futures sur actions.

Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans

► **Profil de risque** :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les OPCVM les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

**Risque actions** : L'OPCVM peut, à tout moment, être totalement ou partiellement, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions de grande, moyenne et petite capitalisations. Une baisse des marchés actions et/ou les investissements sur des actions présentant une faible capitalisation boursière peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de perte en capital** : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque de change** : L'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

**Risque de taux** : L'OPCVM peut, à tout moment, être exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de crédit** : L'OPCVM peut à tout moment être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie** : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

La période a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a pénalisé l'économie mondiale. Les soutiens des banques centrales et les plans de relance massifs des Etats ont été des avancées notables qui ont permis aux marchés de retrouver de l'optimisme. Toutefois les risques demeurent (seconde vague de l'épidémie, hausse des dettes publiques, regain des tensions commerciales entre les USA et la Chine), mais ils paraissent moins imminents.

Au cours de la période nous avons réduit notre exposition en Unigestion (grosses capitalisations de la zone euro).

Nous avons préféré les fonds thématiques plus résistants dans la crise aux fonds généralistes comme Unigestion.

Nous avons conservé notre investissement en Palatine Export Europe (grosses capitalisations de la zone Europe, UK et Suisse inclus avec une approche thématique sur les principales valeurs exportatrices de la zone) avec une performance annuelle positive de +0.59%. Ce fonds investit principalement sur les leaders européens de qualité.

Nous avons acheté Palatine Actions Défensives en amont du Covid (fin février). Comme son nom l'indique, il est positionné sur les valeurs défensives. La performance sur la période récente est supérieure à son indice de référence.

La part de Palatine Amérique est restée prépondérante autour de 20% du fonds.

Nous avons gardé une position forte (autour de 20% sur la période) en Palatine Entreprises Familiales ISR, fonds européen investi en valeurs européennes familiales.

Cette thématique reste pertinente dans l'environnement actuel.

La meilleure performance de nos sous-jacents est Palatine Planète (fonds sur la thématique de l'Environnement) avec une performance positive de +5.68% sur un an glissant.

Sur la période sous revue, Palatine Dynamique affiche une performance de **-1,44%** contre -3,29% à son indicateur de référence (EuroStoxx dividendes nets réinvestis). Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2019/2020, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

### **- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)**

- ✓ Informations générales :           Montant des titres et matières premières prêtés  
  Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2019/2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

#### **Exercice des droits de vote :**

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :  
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

#### **Commission de mouvements :**

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

#### **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :**

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- |   |   |
|---|---|
| - Tarification  | - Confidentialité                             |
| - Qualité de l'exécution                              | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses                                | - Qualité du back – office                    |
| - Qualité du conseil                                  | - Traitement des litiges                      |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales |   |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2019 est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

#### **Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

Le FCP ne prend pas en compte l'ensemble des critères ESG.

Les critères privilégiés avant tout sont la sélection des OPC maison les plus adaptés à notre vision des marchés.

#### **Risque global du FCP**

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

## **Mention sur les rémunérations**

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests). La politique de rémunération a fait l'objet d'un amendement en juillet 2018 sur le volet partie variable du Président du Directoire à effet 2019.

Pour l'exercice 2019, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (29 personnes) représente 2 752 K€, et se décompose pour 2 215 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 537 K€ au titre des rémunérations variables.

## **- VI - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0000978447	PALATINE ACTIONS EUROPE (I)	Vente parts OPCVM	19/02/2020	5 110	507 116
FR0010458281	PALATINE ACT DEFENSIVE (A)	Achat parts OPCVM	19/02/2020	28 000	490 280
FR0000299877	PALATINE INSTITUTIONS	Achat parts OPCVM	03/03/2020	50	127 629
FR0000095200	UNIGESTION	Vente parts OPCVM	24/02/2020	250	125 440
FR0000437576	PALATINE FRANCE MID CAP (C)	Vente parts OPCVM	23/10/2019	40	96 496
FR0000437576	PALATINE FRANCE MID CAP (C)	Vente parts OPCVM	24/06/2020	30	65 686
FR0010341800	PALATINE PLANETE A	Vente parts OPCVM	24/02/2020	2 000	65 260
FR0010341800	PALATINE PLANETE A	Vente parts OPCVM	01/08/2019	2 000	57 360
FR0010915181	EXPORT EUROPE PALATINE	Vente parts OPCVM	24/06/2020	250	51 288
FR0000990921	PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR	Vente parts OPCVM	24/06/2020	2 700	46 656

## **- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 30/06/2020 : - OPCVM = 99,34 % de l'actif net

## **- VIII – OPC INVESTIS A PLUS DE 20% EN OPCVM OU FIA**

Frais indirects supportés par le FCP sur l'exercice 2019/2020 :

- Frais courant des OPCVM ou FIA détenus : 1,91% TTC de l'actif net.
- Commission de souscriptions/rachats : Aucune commission n'est prélevée lors de la souscription ou le rachat d'autres OPCVM et FIA.
- Rémunération de prises en pension : néant.

## **- XI - INFORMATIONS PARTICULIERES**

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, changement d'indicateur de référence : EuroStoxx 50 NR, en remplacement du MSCI World NR.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

# **PALATINE DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020



## PALATINE DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

---

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE DYNAMIQUE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE DYNAMIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 juin 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

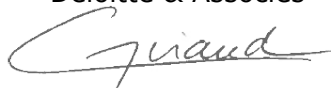
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

## BILAN ACTIF AU 30/06/2020 EN EUR

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>2 097 703,21</b>	<b>2 659 710,72</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 097 703,21</b>	<b>2 659 710,72</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 097 703,21	2 659 710,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>14 346,76</b>	<b>0,00</b>
<b>Liquidités</b>	<b>14 346,76</b>	<b>0,00</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 112 049,97</b>	<b>2 659 710,72</b>

## BILAN PASSIF AU 30/06/2020 EN EUR

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	1 821 436,84	2 531 741,91
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	295 670,43	120 646,89
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-5 570,15	-6 377,82
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>2 111 537,12</b>	<b>2 646 010,98</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>512,85</b>	<b>515,13</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>512,85</b>	<b>515,13</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>13 184,61</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>13 184,61</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>2 112 049,97</b>	<b>2 659 710,72</b>

## HORS-BILAN AU 30/06/2020 EN EUR

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2020 EN EUR

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	254,94	149,34
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>254,94</b>	<b>149,34</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>-254,94</b>	<b>-149,34</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 299,95	6 533,00
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-6 554,89</b>	<b>-6 682,34</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	984,74	304,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-5 570,15</b>	<b>-6 377,82</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité
- prudence
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

## **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion . en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.



Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,25 %TTC.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables :***

Les sommes distribuables sont constituées par :

**Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts C</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2020 EN EUR

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>2 646 010,98</b>	<b>2 666 348,42</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	126 200,80	691 929,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-637 779,66	-752 562,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	343 993,39	124 107,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 228,00	-63,70
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-356 105,50	-77 066,03
Différence d'estimation exercice N	311 741,27	667 846,77
Différence d'estimation exercice N-1	-667 846,77	-744 912,80
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-6 554,89	-6 682,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>2 111 537,12</b>	<b>2 646 010,98</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 346,76	0,68
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 346,76	0,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2020
<b>Créances</b>	
<b>Total des créances</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	512,85
<b>Total des dettes</b>	<b>512,85</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	902,529	126 200,80
Parts rachetées durant l'exercice	-4 467,981	-637 779,66
Solde net des souscriptions/rachats	-3 565,452	-511 578,86

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	30/06/2020
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 299,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant



### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/06/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 097 703,21
	FR0010915181	EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	406 778,40
	FR0010458281	PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO A FCP	409 500,00
	FR0007393038	PALATINE AMERIQUE FCP	419 361,50
	FR0000990921	PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR	417 277,59
	FR0000437576	PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	157 923,17
	FR0000299877	PALATINE INSTIT. C	127 355,55
	FR0010341800	PALATINE PLANETE Part A	119 160,00
	FR0000095200	UNIGESTION SI.	40 347,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-5 570,15	-6 377,82
<b>Total</b>	<b>-5 570,15</b>	<b>-6 377,82</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>PALATINE DYNAMIQUE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-5 570,15	-6 377,82
<b>Total</b>	<b>-5 570,15</b>	<b>-6 377,82</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/06/2020	28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	295 670,43	120 646,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>295 670,43</b>	<b>120 646,89</b>

	30/06/2020	28/06/2019
<b>PALATINE DYNAMIQUE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	295 670,43	120 646,89
<b>Total</b>	<b>295 670,43</b>	<b>120 646,89</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2017</b>	<b>29/06/2018</b>	<b>28/06/2019</b>	<b>30/06/2020</b>
Actif net en EUR	2 658 775,24	2 881 879,99	2 666 348,42	2 646 010,98	2 111 537,12
Nombre de titres	23 495,814	21 495,000	19 171,000	18 728,812	15 163,360
Valeur liquidative unitaire en EUR	113,15	134,07	139,08	141,28	139,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,62	12,18	5,17	6,44	19,49
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,30	-0,32	-0,34	-0,34	-0,36

### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	EUR	1 960	406 778,40	19,26
PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO A FCP	EUR	25 200	409 500,00	19,39
PALATINE AMERIQUE FCP	EUR	3 550	419 361,50	19,87
PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR	EUR	23 668,61	417 277,59	19,76
PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	EUR	71	157 923,17	7,48
PALATINE INSTIT. C	EUR	50	127 355,55	6,03
PALATINE PLANETE Part A	EUR	4 000	119 160,00	5,64
UNIGESTION SI.	EUR	90	40 347,00	1,91
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 097 703,21</b>	<b>99,34</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 097 703,21</b>	<b>99,34</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 097 703,21</b>	<b>99,34</b>
<b>Dettes</b>			<b>-512,85</b>	<b>-0,02</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>14 346,76</b>	<b>0,68</b>
<b>Actif net</b>			<b>2 111 537,12</b>	<b>100,00</b>

<b>PALATINE DYNAMIQUE</b>	<b>EUR</b>	<b>15 163,360</b>	<b>139,25</b>
---------------------------	------------	-------------------	---------------